

RCS : TOULON
Code greffe : 8305

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2010 B 00107
Numéro SIREN : 519 500 185
Nom ou dénomination : TOMATIS INVESTISSEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 09/09/2021 sous le numéro de dépôt P2021/000169

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **TOULON**



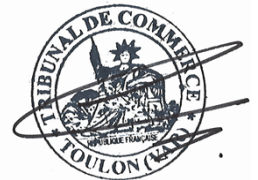
782388

Dénomination : TOMATIS INVESTISSEMENT
Adresse : 2381 avenue du Brusc 83140 Six-fours-les-plages -
FRANCE-

n° de gestion : 2010B00107
n° d'identification : 519 500 185

n° de dépôt : P2021/000169
Date du dépôt : 09/09/2021

Pièce : Ordonnance du Président



782388

REPUBLIQUE FRANÇAISE
AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS
TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULON

ORDONNANCE

Nous, William REICH, Président du tribunal de commerce de Toulon,

Vu la requête qui précède et les moyens exposés par :

La SAS TOMATIS INVESTISSEMENT 2381 avenue du Brusc 83140 SIX-FOURS-LES-PLAGES RCS Toulon 519 500 185 tendant à voir proroger le délai de réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2020

Vu les articles L. 223-26, L. 241-5, R. 123-111, R 223-18-1 et R. 210-19 du Code de Commerce.

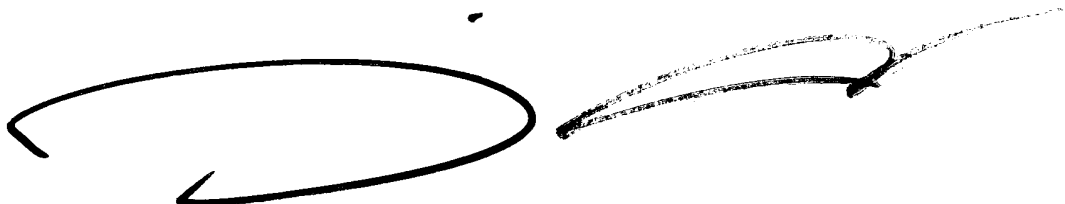
PROROGEONS jusqu'au 30/09/2021 le délai de réunion de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2020 de La SAS TOMATIS INVESTISSEMENT 2381 avenue du Brusc 83140 SIX-FOURS-LES-PLAGES RCS Toulon 519 500 185 ;

LAISSONS les dépens dans lesquels seront compris les frais de greffe, liquidés selon le tarif en vigueur, à la charge de la partie requérante.

Fait à Toulon, le 06/09/2021

Le greffier,
Franklin DOUCEDE

Le Président du tribunal de commerce
William REICH



Frais de greffe de la présente ordonnance : 33.57 € TTC (23.06 € HT – 4.61 € TVA – 5.9 € débours)

Pour expédition certifiée conforme à l'original



SAS TOMATIS INVESTISSEMENT
2381 Avenue du Brusca
83140 SIX FOURS LES PLAGES



**REQUETE EN VUE D'OBTENIR UNE PROROGATION DU DELAI DE
REUNION DE L'ASSEMBLEE CHARGEE D'APPROUVER LES COMPTES DE
L'EXERCICE.**

Je soussigné Monsieur Stéphane TOMATIS, agissant en qualité de président de la société SAS, TOMATIS INVESTISSEMENT dont le siège social est situé à 2381 Avenue du Brusca - 83140 SIX FOURS LES PLAGES (RCS TOULON 51950018500029)

A l'honneur de vous exposer :

- que la société a, conformément à ses statuts, clôturé son exercice social le 31 décembre 2020, qu'elle devrait donc réunir son assemblée chargée d'approuver les comptes de l'exercice au plus tard le 30 juin 2021
- que pour les motifs suivants : Pandémie COVID 19, l'assemblée ne pourra pas se tenir dans les délais légaux.

Qu'en conséquence,

La requérante sollicite qu'il vous plaise, Monsieur le Président, de proroger jusqu'au 30 septembre 2021 le délai de réunion de l'assemblée chargée d'approuver les comptes de l'exercice.

A Six Fours Les Plages,
le 25 juin 2021,
Nom et signature du requérant

Tomatis Stéphane